

Questions orales

celle que le Canada est toujours prêt à offrir auprès d'organisations non gouvernementales qui aident la population affligée par le conflit.

* * *

[Traduction]

LES CRIMINELS DE GUERRE

M. Myron Thompson (Wild Rose, Réf.): Monsieur le Président, en janvier de cette année le gouvernement a annoncé que les criminels de guerre qui vivent au Canada seraient expulsés, plutôt que traduits en justice pour leurs crimes contre l'humanité.

C'est un changement de politique par rapport à 1987, alors que le Parti libéral appuyait la solution canadienne en ce qui concerne les criminels de guerre nazis.

Ma question s'adresse au ministre de la Justice. Pourquoi le gouvernement a-t-il renoncé à son idée de traduire en justice les criminels de guerre nazis qui vivent au Canada?

L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, il est certain que la voie que l'on préfère est celle des poursuites criminelles.

Toutefois il s'est produit deux choses depuis 1987. Tout d'abord, les dispositions du Code criminel qui ont été ajoutées à cette époque-là, pour permettre ces poursuites, ont été invoquées devant les tribunaux et interprétées par la Cour suprême du Canada.

Deuxièmement, la nature, la qualité et la disponibilité des preuves pour ces poursuites diminuent d'année en année, depuis 1987. Lorsque nous avons pris le pouvoir, nous étions déterminés à faire quelque chose au sujet de l'impératif moral d'éliminer ces gens de notre société.

Nous avons envisagé la possibilité de poursuites criminelles, mais conclu que, vu l'interprétation des dispositions faites par la Cour suprême du Canada dans l'affaire Finta et vu la difficulté de trouver des preuves, la meilleure approche pour répondre à cet impératif moral de façon pratique, était de faire en sorte que le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration procède à des poursuites civiles, et c'est la solution que nous avons choisie.

M. Myron Thompson (Wild Rose, Réf.): Monsieur le Président, je suis ici depuis 18 mois et je peux vous dire que nous aimons que justice soit faite, quel que soit le genre de crime. J'attends toujours. Nous n'avons toujours pas vu la justice se faire.

Plus tôt cette année, le ministre de la Justice disait: «Ceux qui enquêtent sur les crimes de guerre estiment que 12 suspects vivent actuellement au Canada.» Toutefois, le gouvernement n'a intenté des poursuites que dans quatre cas, pour voir ce que cela donnerait.

Plus le ministre attend et moins les preuves disponibles seront fiables. Pourquoi le ministre ne procède-t-il pas immédiatement dans les 12 cas?

L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le député a

tout à fait raison. Ces poursuites doivent être entreprises dès que possible. Nous commençons avec quatre cas. Il y en a huit autres que nous avons établis comme susceptibles de faire l'objet de poursuites semblables. Nous avons huit avocats, sous la direction d'un avocat principal, qui s'occupent des quatre affaires actuellement devant les tribunaux. Dès que possible nous nous attaquerons aux autres.

Nous avons commencé avec quatre cas qui, à notre avis, créeront le précédent juridique qui simplifiera la procédure dans les autres affaires.

Je suis tout à fait d'accord avec le député et nous nous attaquerons aux autres cas le plus tôt possible.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Alex Shepherd (Durham, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie.

Pour créer de l'emploi et stimuler la petite et moyenne entreprise dans une conjoncture nouvelle et innovatrice, nous avons besoin de nouveaux moyens de susciter des capitaux propres.

Que fait le gouvernement pour créer un nouveau milieu et encourager les Canadiens à investir dans leur propre pays et à soutenir leur excellence en technologie?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Durham pour l'intérêt constant qu'il porte à la question de la formation de capitaux en ce qui concerne la petite et moyenne entreprise, surtout dans les nouveaux domaines de l'économie qui, comme il le sait, exigent des investissements à la fois en technologie et dans l'acquisition de compétences.

• (1455)

C'est un élément majeur. Conformément aux principes d'aide aux entreprises énoncés par le gouvernement dans le livre orange, nous avons l'intention de créer un cadre qui favorisera la réussite des entreprises. Nous comptons aussi avoir recours souvent au secteur privé, tisser des liens avec les entreprises et exploiter cette importante source de fonds, et en plus, établir un régime fiscal qui encourage l'innovation et les investissements en R-D.

Le crédit d'impôt pour dépenses de R-D, la création du Plan d'investissements communautaires du Canada ainsi qu'Industrie Canada s'inscrivent dans la lancée de notre programme macro-économique, grâce auquel nous pourrions bien comprendre les besoins de la petite entreprise et établir les liens et les partenariats possibles. Ce sont là autant de moyens de résoudre ces problèmes.

* * *

[Français]

L'HÉPATITE C

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé.